



## Manque de Personnel, La CFDT alerte la Direction !

Les représentants CFDT ont été reçus en audience par la Direction suite au droit d'Alerte déposé.

La CFDT déplore des réponses inadaptées de la direction.

### Ces conditions de travail inacceptables Mettent notre santé en péril



#### Un constat déplorable !

- ✚ Non remplacement des absences de courte et moyenne durée
  - Suppression des intérimaires : non remplacement des arrêts maladie.
  - Le « mode dégradé » systématique dans les secteurs.
- ✚ Des adaptations qui réduisent encore les cadres d'organisation.
  - Suppressions de PT dans des secteurs classés BPS
  - RE/REC ouvrent et ferment les bureaux, sont soumis à divers reportings de l'activité alors qu'il existe des outils permettant des extractions...où sont les formations pour s'approprier les méthodes ???
- ✚ Des contrôles systématiques pour les agents en arrêt maladie
  - Une pression supplémentaire sur des collègues déjà en souffrance et totalement inefficace pour faire baisser le taux d'absentéisme

Des secteurs complets fonctionnent en mode dégradé avec parfois la seule présence d'intérimaires. Les efforts considérables effectués par les présents imposent un **rythme épuisant** moralement et physiquement.

L'insatisfaction de la clientèle et le développement des incivilités résultent de cette situation. Des **revendications CFDT** ont été validées telles que le recrutement de CDI étudiant du samedi afin d'**augmenter** le nombre de **samedi de repos** par an.

**Il est urgent d'améliorer les conditions de vie au travail dans tous les secteurs faute de quoi les résultats de la DR idf sud seront à la hauteur de la considération et de la préservation de la santé des postiers !**

La CFDT demande le respect de l'accord Chargé de Clientèle remplaçant et notamment l'annexe 1 concernant le remplacement des absences pour maladies moyennes ou longues afin de garantir le planning des CCR.

